

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale
du 1^{er} septembre 2023
à la Maison des Sports de Strasbourg**

1. Appel des délégués et vérification des pouvoirs

20 clubs sur 25, représentant 130 voix sur 137 sont présents.

Conformément aux dispositions de ses statuts et particulièrement de l'article 6.4.1, plus de la moitié des clubs, totalisant plus de la moitié des voix étant présents, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Groupements sportifs absents :

- 0671550 Sté Gymnastique La Wantzenau (4 voix)
- 0674389 SP Loisirs Constantia (3 voix)
- 0671562 AS Collège Bugatti (0 voix)
- 0673505 Sté Gymnastique d'Erstein (0 voix)
- 9990012 Pôle Espoirs de Strasbourg (0 voix)

2. Allocution du Président

Le Président ouvre l'Assemblée Générale à 19h45 et souhaite la bienvenue à l'Assemblée. Il donne lecture de son rapport moral. Ce rapport moral retrace l'historique de la saison écoulée. Il remercie les présidents et correspondants des clubs pour leur travail ainsi que l'équipe qui le soutient.

Enfin, il appelle à applaudir largement l'ensemble de nos membres disparus au cours de l'année et plus anciennement.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 septembre 2022 n'appelle aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

✓ Adopté à l'unanimité

4. Rapport du Secrétaire Général

Le Secrétaire Général rappelle les points essentiels de la saison lesquels seront largement repris dans les rapports des commissions.

5. Rapport du Trésorier, adoption du compte de résultat et bilan 2022/2023

Le Trésorier commente le compte de résultats et le bilan. L'exercice 2022/2023 se solde avec un léger déficit de 256,72 € et n'appelle pas de remarque particulière.

6. Rapport des Réviseurs aux comptes

Les réviseurs aux comptes, Eugénie GOJARD et Donatien MANSUY, félicitent le Trésorier pour sa tenue des comptes et propose à l'Assemblée de lui donner quitus.

✓ **Quitus au Trésorier**

7. Rapport des Présidents des Commissions

A. Commission Sportive

Serge FOHRER est satisfait du déroulement des championnats de la saison écoulée. Peu d'infractions, les résultats sont tous saisis sur le site. La projection des championnats à venir est incertaine tant le nombre d'équipes est en déclin.

Frank BECKER fait un bilan du championnat Mixte (Loisirs) organisé par le CDVB 67. Sur un plan purement sportif, cette saison 2022/2023 a enregistré la participation record de 35 équipes issues de 17 GSA différents. Afin de s'adapter à des niveaux de jeu différents, les formations ont le choix d'évoluer soit à un niveau confirmé, soit à un niveau moyen.

Une preuve de plus que le volley loisirs, et plus précisément sa variante mixte, peut se décliner sous des formes très différentes pour satisfaire autant le débutant que le confirmé qui aspirent à continuer à jouer avec moins de contraintes.

Comme chaque année, le choix des clubs de participer aux championnats départementaux ou régionaux donne lieu à un débat passionné. La tentative d'uniformiser ce choix afin de regonfler les championnats n'aboutit pas car certains dirigeants souhaitent prendre au préalable l'avis de leurs joueurs mais les délais serrés ne permettent pas cette consultation.

B. Commission Sportive Jeunes

Maxime MINAFRA présente le déroulement des championnats jeunes départementaux M11 et M13 : 48 équipes se sont retrouvés pour ces 4 championnats sur 70 plateaux.

Il remercie les coordinateurs qui ont pilotés les championnats, les clubs qui ont organisés les différents plateaux ainsi que les entraîneurs, les parents et les joueurs d'avoir, chacun pour leur part, contribué à la réussite des championnats.

C. Commission Arbitrage

Emile HERRMANN présente le rapport de la Commission d'Arbitrage. Comme malheureusement chaque année, il regrette le nombre toujours important des reports de matchs qui génère un travail de désignation important, souvent dans l'urgence.

Concernant la formation de nouveaux arbitres, sur 22 candidats, 12 sont reçus et nommés arbitres départementaux et 4 sont reçus et nommés arbitres jeunes. Il remercie l'ensemble des formateurs et superviseurs.

D. Commission Technique

Lionel GRAFF présente les activités de la Commission Technique :

- 9 regroupements et 3 stages de 2 jours durant les congés scolaires pour chacune des catégories M11 et M13 filles et garçons

- Tournoi d'Ensisheim pour les M13 garçons, M12 filles et M13 filles
- Tournoi de Rixheim pour les M15 garçons et M15 filles
- Mini-volleyades pour les M12 filles et M13 garçons à Saint-Dizier
- Mini-volleyades – finales nationales à Grenoble pour les M13 garçons ainsi que la 4^{ème} Nuit du Volley réalisée à Molsheim.

Il remercie l'ensemble des cadres et des personnes qui ont contribué à la réalisation de toutes ces actions.

E. Commission Statuts et Règlements

La FFVB n'ayant pas avancé sur la révision de ses modèles de documents, il n'y a eu aucune activité de la commission Statuts et Règlements.

F. Commission Discipline

Aucune sollicitation au cours de la saison 2022/2023.

8. Décharge du Comité

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la gestion du Comité Départemental et donne décharge au Comité.

✓ **Décharge au Comité à l'unanimité - Adopté à l'unanimité**

9. Désignation des Réviseurs aux comptes pour l'exercice 2023/2024

Comme le permet le règlement intérieur du CDVB, Eugénie GOJARD est reconduite en tant que réviseur aux comptes et sera accompagnée d'Amandine MANSUY pour la saison 2023/2024.

10. Adoption du budget 2023/2024

Le Trésorier présente le budget 2023/2024 lequel se situe dans la continuité de la saison précédente.

✓ **Adopté à l'unanimité**

11. Allocutions diverses

En l'absence de personnalités, il n'y a pas d'allocution particulière.

12. Remise des distinctions et récompenses

Le Président et le Président de la Commission Sportive procèdent à la remise des titres de champions départementaux ainsi que les distinctions individuelles.

13. Questions diverses

Il n'y a pas de question diverse.

L'Assemblée générale est levée à 21h45.

Les discussions informelles se poursuivent autour du verre de l'amitié.